

## **TRIBUNE – Combien de Français savent que l'éolien et le solaire on fait doubler leur facture d'électricité depuis dix ans ?**

**Signataires** : Xavier Moreno,  
Président du [Cérémé](#)  
&  
Bernard Accoyer,  
Ancien Président de l'Assemblée nationale  
Président de PNC France

Les réactions au vote d'un amendement à la proposition de loi Gremillet suspendant temporairement les nouvelles autorisations de champs éoliens ou photovoltaïques, montrent à quel point la France est incapable de mener un débat démocratique rationnel sur un sujet, certes technique, mais qui touche directement le quotidien de chaque Français.

Les invectives les plus violentes sont échangées, comme dans une guerre de religion, sans le début d'une réflexion sérieuse.

Or combien de nos concitoyens et de nos responsables politiques savent que le parc déjà installé d'éoliennes et de panneaux photovoltaïques a atteint en France une puissance de 50 GW, et atteindra dans 2 à 3 ans une puissance de 95 GW avec la seule addition des projets déjà autorisés et en cours de déploiement ?

Combien savent que le parc nucléaire en activité a une puissance de 63 GW, et donc que l'éolien et le solaire vont dépasser le nucléaire, sans besoin d'autorisations nouvelles, jusqu'à atteindre 1,5 fois sa puissance ? Cela veut dire qu'aux heures où il y a du vent et du soleil on devra mettre à l'arrêt, non seulement les barrages, mais aussi la quasi-totalité des centrales nucléaires, tout en continuant à payer pour ces dernières 90 % de leur coût, puisque l'uranium en représente moins de 10 %. Avec l'alternative d'exporter de l'électricité à un prix de plus en plus souvent négatif !

Combien savent que cette politique énergétique, calquée sur celle de l'Allemagne, leur fait payer le coût de deux systèmes électriques, nucléaire et renouvelables intermittentes non pilotables, a fait doubler leur facture depuis 10 ans, et n'a pas eu d'effet positif sur le climat puisque, à la différence de l'Allemagne, on remplace en France une électricité nucléaire déjà décarbonée par une autre ?

Combien savent que les producteurs éoliens ou solaires sont payés à un prix garanti par le contribuable, même quand on n'a pas besoin de leur électricité, et sont indemnisés quand on leur demande d'arrêter de produire pour protéger l'équilibre du réseau, tandis qu'EDF n'a pas d'autre choix que de répercuter sur le prix de l'électricité nucléaire, les pertes subies quand les réacteurs sont ralentis, ou doivent être arrêtés, pour les mêmes raisons d'équilibre du réseau ?

Combien savent que l'électricité est très peu stockable à grande échelle, et donc qu'un réseau alimenté en forte proportion d'électricité intermittente est très coûteux à stabiliser, et court plus de risques de black-out ?

A l'inverse, beaucoup de nos concitoyens savent qu'une électricité plus chère les dissuade d'abandonner leur chaudière à fuel ou à gaz. Beaucoup se doutent que couvrir la France et nos côtes d'éoliennes ou nos champs de panneaux solaires, n'est pas une voie évidente pour protéger le climat et l'environnement. Beaucoup constatent que l'administration de l'énergie, si elle lance de grandes consultations publiques, se garde bien de donner des études comparatives d'impact, social, environnemental, et économique des différentes politiques énergétiques possibles.

Beaucoup ont compris que derrière les slogans écologiques se cachent de puissants intérêts industriels et financiers, et qu'à la fin ce sont les Français qui paient, que ce soit à travers la fiscalité ou leurs factures d'énergie.

Beaucoup enfin, par simple bon sens, se demandent si les grandes publicités pour ces énergies renouvelables, dépendant du soleil et de la météo, qui « vont fournir l'électricité nécessaire pour la consommation d'une ville de centaines de milliers d'habitants », suffiront à assurer leur éclairage et leur chauffage les soirs de grand froid, sans vent !

En réponse à ces indignations devant un amendement parlementaire qui demande seulement de prendre le temps d'une étude sérieuse de la situation énergétique avant de poursuivre la fuite en avant aveugle qu'encouragent l'administration de l'énergie et son ministre, qui souhaitent voir publier sans délai le décret qui leur donnera les mains libres pour signer des dizaines de milliards d'euros de chèques tirés sur l'argent des Français, au seul bénéfice d'un lobby industriel privé, dans une totale impunité et irresponsabilité, est-il scandaleux de demander, comme l'Académie des Sciences, une pause provisoire de 12 à 24 mois ?

C'est au contraire un pré requis essentiel pour donner à nos concitoyens la matière nécessaire à tout débat démocratique : une étude indépendante, conduite par le Haut-Commissariat à la stratégie et au plan, sous le regard de l'Académie des Sciences, comparant l'impact de plusieurs scénarios pour répondre aux besoins de la France en électricité, et incluant aussi les autres énergies renouvelables, décarbonées, non intermittentes et pilotables, si nécessaires pour atteindre la neutralité carbone en 2050.

Loin d'être un scandale, cette suspension temporaire est une nécessité démocratique.



Bernard Accoyer  
Ancien Président de l'Assemblée nationale  
Président de PNC France



Xavier Moreno  
Président du Céréme